

Malgré les belles promesses qui précédèrent et suivirent l'apparition de cet astre, rien d'efficace est encore parvenu jusqu'à nous. Hélas ! peut-être un petit nombre ne pense-t-il pas comme nous, car il est d'heureux mortels qui ont su faire mouvoir cet astre en tout sens pour leur plus grand bénéfice personnel.

Qu'étaient-ce que ces promesses ?

D'abord des jours meilleurs en dotant la profession d'un tarif qui devait faire loi devant les cours de Justice.

Ensuite rehausser les études professionnelles ; en choisissant comme examinateurs des hommes compétents, qui n'admettraient que des jeunes gens dûment qualifiés.

Et nommer deux assesseurs pour chaque université, qui présideraient aux examens et feraient rapport au corps des savants.

On avait encore promis de débarrasser la profession de cette plaie hideuse, que l'on appelle "charlatanisme."

Enfin de travailler pour le plus grand bien de la profession et cela le plus économiquement possible.

Telles furent les promesses faites à la profession par cette docte commission choisie et placée d'après l'assentiment général.

A présent, chers lecteurs, qu'il nous soit permis d'examiner la conscience des gouverneurs du Bureau :

Nos jours sont-ils meilleurs ?

Les études sont-elles rehaussées ?

La profession est-elle débarrassée des charlatans ?

Nos intérêts ont-ils été sauvegardés ?

L'économie a-t-elle été pratiquée ?

Cependant l'astre brille toujours.

Voilà des questions qui demandent solutions, et que tout médecin pratiquant dans la Province de Québec doit nécessairement connaître ; vû que le temps approche, où il nous faudra mettre définitivement au crédit de nos délégués, le vrai ou le faux de leurs promesses et conjonctures inconsidérées.